

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 30 juin 2012 portant nomination au comité technique des vaccinations

NOR : AFSP1230408A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-4, R. 1411-46 et R. 1411-49 ;
Vu l'arrêté du 1^{er} février 2011 relatif au comité technique des vaccinations ;
Vu l'arrêté du 17 juin 2011 portant nomination au comité technique des vaccinations ;
Vu la lettre de démission de M. Jérôme Sclafer,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé en tant que membre du comité technique des vaccinations, au titre des personnalités qualifiées : M. Henri Partouche, médecin généraliste, Saint-Ouen.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 30 juin 2012.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*

MARISOL TOURAINE